



INTERVENTION DE MICHEL DELEBARRE

OUVERTURE DE

LA CONFERENCE 20 ANS DE LA MOT A BRUXELLES

REMERCIEMENTS

- Bienvenue à vous tous qui êtes avec nous aujourd'hui pour fêter les 20 ans de la MOT, voir les progrès accomplis en 20 ans, et surtout nous tourner vers l'avenir.

- Je tiens tout particulièrement à remercier le Comité européen des Régions pour son accueil dans ses locaux (et cela pendant sa session plénière). Le président Karl-Heinz LAMBERTZ nous fera l'honneur d'être présent ce soir à la soirée festive à l'occasion des 20 ans de la MOT.

- Je remercie Anne SANDER, Vice-présidente de la MOT et Député européen, qui parlera tout à l'heure. Je salue également Roland RIES, Maire de Strasbourg et premier Président de la MOT de 1998 à 2001, et Alain LAMASSOURE, qui a accompagné la MOT comme Vice-Président jusqu'en 2014. Je remercie tous les élus présents, l'ensemble des adhérents de la MOT, ses partenaires, ainsi que tous les participants d'être venus nombreux.

LA MOT A 20 ANS

La MOT a 20 ans ! La MOT - c'est-à-dire son équipe technique, ses adhérents et ses partenaires - a su, au long de ces 20 ans, développer une approche nouvelle de la coopération transfrontalière en agissant à la fois au niveau local et régional, au niveau national et au niveau européen.

De nouvelles avancées en faveur de la coopération transfrontalière ont vu le jour ces dernières années :

- **Au niveau local et régional** ; les membres de la MOT développent des projets de plus en plus ambitieux au service des habitants des territoires transfrontaliers. **20 projets emblématiques**, proposés par notre réseau, figurent dans la **Brochure « Les territoires transfrontaliers – la fabrique de l'Europe »**, réalisée à l'occasion des 20 ans de la MOT, que vous trouvez dans vos dossiers. Beaucoup d'autres projets exemplaires et riches d'expériences des membres de notre réseau mériteraient également d'y figurer, et pourront être trouvés sur le site Internet de la MOT.
- La réforme territoriale en France a donné un nouvel élan aux collectivités territoriales, avec pour certaines des compétences, et quelquefois des périmètres- élargis : c'est l'occasion de renouveler leur regard sur le potentiel que représente la coopération transfrontalière. Plus l'intégration transfrontalière se confirme, plus de nouveaux obstacles apparaissent, mais aussi la volonté de les résoudre, ce à quoi la MOT s'emploie, au service de son réseau. Pour ce faire,

la MOT vient de lancer un **Forum en ligne** qui a comme objectif de mutualiser les solutions, et de faire remonter les obstacles non résolus aux niveaux national et européen.

- Je salue également les représentants de la Caisse des Dépôts, de plus en plus acteur du financement d'**investissements transfrontaliers structurants**, qui soutient la MOT pour qu'elle appuie le réseau des Directions régionales dans ces développements prometteurs pour nos adhérents.

- **Au niveau national** : Je salue tous les représentants présents, (Ministères et services déconcentrés), de France ou d'autres pays, en particulier Camille GIRA, Secrétaire d'Etat au développement durable et aux infrastructures du Grand-Duché du Luxembourg.

- Pour ce qui est de la France, je me réjouis du **Livre blanc « Diplomatie et Territoires »**, publié à la fin de l'année dernière, par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Le gouvernement français a pris conscience des enjeux transfrontaliers, et des chances que la coopération offre à notre pays. Le Livre blanc propose de développer une stratégie frontalière nationale, pilotée en interministériel, et donne de nouveaux moyens d'actions, comme le déploiement de **Conseillers diplomatiques** auprès des préfets de région, dont certains sont présents ici. Enfin, il appelle de ses vœux le renforcement de la MOT, notamment via un soutien accru du MEAE, merci à Christine MORO, Ambassadeur et Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, et à Maxime LEFEBVRE,

Ambassadeur en charge des coopérations transfrontalières. Enfin, je salue les représentants du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

- **Au niveau européen :**

- Suite à la présidence européenne du Luxembourg en 2015, le **groupe intergouvernemental « sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers »**, qu'il co-préside avec la France (le CGET), écrit une nouvelle histoire, à laquelle la MOT contribue en assurant son secrétariat. Il implique à la fois les Etats, les institutions européennes, et les représentants des acteurs transfrontaliers, et développe des solutions innovantes aux obstacles à l'intégration transfrontalière.
- Enfin, les institutions européennes sont plus que jamais mobilisées sur le transfrontalier. La MOT interagit de plus en plus avec elles et je salue leurs représentants.
 - La **Commission européenne**, suite à la **Revue transfrontalière** lancée en 2015 à l'occasion des 25 ans d'Interreg, a fait dans sa Communication du 20 septembre dernier, des propositions importantes, comme celle d'instaurer un point focal frontalier, et de créer un réseau professionnel en ligne. Nous reviendrons demain sur ces nouvelles perspectives.

- Je salue également le **Parlement européen, et notamment son** groupe de travail sur la coopération transfrontalière de notre vice-présidente Anne SANDER.
- Et le **Comité européen des Régions**, la Plateforme des GECT et le groupe interrégional « Coopération transfrontalière » présidé par mon collègue Pavel BRANDA.

Ces avancées sont pour nous la confirmation que la MOT a su devenir un acteur reconnu aux trois niveaux décisionnels qui se mobilisent au service des territoires transfrontaliers.

A l'avenir, c'est l'intégration transfrontalière et européenne qu'il faut viser. La coopération nécessite davantage de soutien afin de **surmonter les obstacles restants. Véritable fabrique d'Europe, les territoires transfrontaliers ont besoin d'une boîte à outils**, constituée et mise en œuvre **aux niveaux local et régional, national et européen.**

Je suis convaincu que l'intégration transfrontalière et l'intégration européenne au sens large sont notre avenir. En cette période difficile pour le projet européen, marquée par le départ d'un Etat-membre, il est impératif de redoubler nos efforts dans cette direction. Trop de nos concitoyens sont encore eurosceptiques, il nous faut continuer à fabriquer le « vivre ensemble » dans les territoires transfrontaliers, véritables bassins de vie communs, et démontrer que l'Europe y est à l'œuvre. Les discussions en cours sur l'après 2020 devront mettre l'intégration transfrontalière au cœur des réformes.

Voilà ce que je souhaitais vous dire à l'ouverture de cette conférence : **Vive la coopération ... pour une Europe concrète au service de ses citoyens !**

Je passe maintenant la parole à Anne SANDER, représentante du Parlement européen.